

N°6

Le Périodique SSCT AURA SUD-Rail

Compte-rendu

CSSCT EXTRA du 04/11/2020

Covid-19 : la SNCF au bord du gouffre !

Le 4 novembre s'est tenue une CSSCT extraordinaire sur les nouvelles mesures gouvernementales pour lutter contre cette pandémie mondiale. Si la clarté de notre gouvernement est aussi limpide que de lire l'avenir dans du marc de café, et bien il en est tout autant des mesures de la task-force SNCF et de l'application qui en découle sur le CSE TER AURA laissant les équipes du terrain dans l'interprétation et souvent dans le désarroi face à la gravité de la situation.

Télétravail

S'il y a un principe clair, 100 % de télétravail, les applications sont à géométrie variable. Le président de la CSSCT, refusant de prendre des mesures devant être appliquées sur l'ensemble du TER AURA, renvoie à l'arbitraire des DPX, sur la durée du télétravail (1 à 5 jours par semaine), et la faisabilité du télétravail, tantôt un chef pourra le refuser, car l'agent n'aura pas de souris pour son ordinateur, et de l'autre il pourra l'accepter en déménageant entièrement le bureau chez le travailleur.

Si vous êtes face à une décision despotique de votre hiérarchie, et que vous voulez être en télétravail intégral, rapprochez-vous d'un représentant SUD-Rail afin de vous aider à faire valoir vos droits.

RHR, Coupure, Pause repas, et temps d'attente

Bonne nouvelle, nous avons le droit de nous enfermer dans une chambre pour pouvoir nous reposer, nous restaurer, ou nous protéger des intempéries. Bien sûr, nos demandes, de supprimer les coupures, de n'envoyer en RHR que les agents volontaires, et d'adapter l'organisation du travail afin d'alléger les journées imbuables et souvent très longues, n'a pas reçu la bénédiction de la direction TER AURA, il ne faut pas exagérer ! Il faut quand même produire ! il faut néanmoins pondérer ce cadeau patronal, ce n'est pas un droit opposable ! Il ne faut pas déconner ! Hormis pour les coupures et les pauses repas, ce ne sera que dans la mesure du possible et l'agent qui se retrouvera à la rue devra continuer à produire, il ne pourra pas légitimement demander le retour à son UO.

Merci patron !!!

Nettoyage des rames

Pas d'inquiétude ! Le Technicentre, par la voix de son DET, maîtrise la situation. Par définition, lorsqu'il y a une règle nous l'appliquons à la lettre, même s'il peut y avoir quelques loupés. Bien sûr, tout ce qui remonte du terrain, fait par des cheminots qui ne sont pas au chaud chez eux ou dans un bureau seul, n'est que divagation et incompréhension. Tout est fait « dans les règles de l'art », comme d'habitude, le réel des travailleurs ne correspondant pas à leur théorie n'est pas entendu. Mais comme il faut bien faire quelque chose pour ne pas crisper ceux qui produisent, une plaquette explicative sera distribuée aux agents.

SUD-Rail appelle les cheminots, pour leur santé, à procéder à la désinfection systématique de leur poste de travail même si cela doit avoir des conséquences sur la production. Cette maladie peut être mortelle ou créer des pathologies permanentes et invalidantes, alors préservons-nous.

Mise en place d'agent supplémentaire en gare et des ASCT dans les trains.

SUD-Rail a demandé le renforcement en personnel, par l'ajout d'agent en gare et d'ASCT dans les trains, sur la période où l'affluence des voyageurs est la plus forte, et sur la période où il n'y a presque plus personne, afin qu'un agent ne puisse pas se retrouver seul dans une situation de danger. C'est un refus net de la direction, qui nous indique préférer continuer dans leur système, envoyer de temps à autre la SUGE ou les forces de l'ordre en fonction de remontées du terrain. Car tout le monde sait qu'une agression ou un moment de tension extrême se produit chaque jour à la même heure !

SUD-Rail s'oppose à cette stratégie du risque calculé qui prévaut actuellement à la SNCF, il n'est pas acceptable de laisser les agents seuls dans ces moments, où la société est tendue, et que le nombre de situations pouvant devenir explosives se multiplie, confinement, mesures barrières, terrorisme, etc. Si vous vous sentez en insécurité, faites valoir votre droit de retrait et prévenez un représentant SUD-Rail.

Protection supplémentaire contre la transmission du COVID-19

Afin de protéger les agents ayant dans leur entourage proche des personnes vulnérables, la TASK-force a publié dans sa note hebdomadaire la possibilité de fournir à ces agents deux masques chirurgicaux supplémentaires par journée de service. SUD-Rail est intervenu après la parution de cette note pour que la distribution se fasse immédiatement et dans un premier temps de manière générale à l'ensemble des agents puis de manière ciblée lorsque les conditions d'éligibilité étaient opérationnelles. Mesure facile à mettre en place, efficace immédiatement, et pouvant laisser toute la latitude nécessaire à l'isolement des agents ayant des personnes vulnérables dans leur entourage si l'agent en faisait la demande via son médecin de soin. Refus de la direction, qui met en avant le coût de cette proposition qui doublerait la distribution des masques et donc la facture. La direction propose, pour l'obtention des deux masques supplémentaires journaliers, que l'agent prenne rendez-vous chez son médecin de famille qui fera une prescription que l'agent apportera au médecin du travail qui transmettra à son chef qui délivrera les masques. Il est vrai qu'en ce moment les agents peuvent se mouvoir sans risque, que les médecins de soin et de travail n'ont que ça à faire et tout ça pour deux malheureux masques par jour. Il est vrai aussi que la SNCF n'a pas les moyens de pouvoir fournir ces masques du fait du coût que cela induit même si de l'argent elle en a, pour les restructurations, et autre gabegie pécuniaire, que tout à chacun peut constater. C'est encore une preuve de la bienveillance de notre direction et de l'intérêt qu'elle peut avoir sur notre santé, nous ne sommes pour elle que de la chair à produire et point barre.

Suites de la décision du Conseil d'État sur les travailleurs vulnérables

SUD-Rail a poussé la direction nationale à remettre en place au plus vite au sein de l'entreprise ce qui était en œuvre de mai à août, à savoir le maintien à domicile des personnes vulnérables.

C'est chose faite !!!

Sous la pression de SUD-Rail, la direction nationale a adressé une aux pôles RH de tous les établissements pour leur demander de replacer les agents vulnérables, qui le demandent, à domicile.

À noter que les agents vulnérables n'ont pas besoin de refaire faire un certificat au médecin. Le certificat fait entre le 5 mai et le 29 août est toujours valable. Il suffit de faire connaître à sa hiérarchie son souhait d'être replacé en isolement, et la direction les placera immédiatement en Congé Isolement sanitaire.

Une question, une information !!!

Jean François Rogeon
06 76 54 58 37
jeanfrancois.rogeon@yahoo.com

Patrick Mondon
06 81 83 94 08
patrick2069.sud@gmail.com

Teddy Revol
06 80 23 28 28
revolteddy@gmail.com

Cathy Sirven
06 16 17 81 84
cathysirven@gmail.com

Bastien Ferrari
06 12 98 59 97
basti3n.ferrari@gmail.com

Sylvain Duvert
06 22 26 04 37
sylvworld@wanadoo.fr

Nicolas Possich
06 16 88 06 22
dipos.np@gmail.com

Le Périodique
SSCT AURA  Solidaires